

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA SANTE



CELLULE D'APPUI A LA GESTION FINANCIER
CAGF

CONTRAT N°...*037*... CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

**Acquisition des 5.000 mégaphones et 60.000 piles pour la sensibilisation
dans la lutte contre la pandémie COVID-19.**

Fournisseur : **BRONDY**

Montant : **141 500 USD HT**

Juin 2020

Table des matières

Contrat
La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire
L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée
Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques.....
Le cahier des clauses administratives particulières.....
Le cahier des clauses administratives particulières.....
Le prospectus.....

M

GE el

1. Le Contrat

Contrat N° 037./CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

OBJET : ACQUISITION DES 5000MEGAPHONES ET 60.000 PILES POUR LA
SENSIBILISATION DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE COVID-19

TYPE DE FOURNITURE
MARCHE :

PASSE PAR :

Gré à Gré

Titulaire : BRONDY	Montant HT : 141.500 USD	TVA : -	Montant TTC : -
Maître d'œuvre : CGPMP	Délai d'exécution : trente (30) jours		
Imputation budgétaire : Compte Contribuable : A1308649R	Registre de commerce n° : CD/KIN/RCCM/13-A-01323		
Délai de garantie : durée d'exécution + 30 jours	Retenue de garantie : N/A		
Garantie de bonne exécution : 5%	Banque : RAWBANK		
Domiciliation bancaire : 05101-01047004601-20 USD	Email : ben_tshabola@yahoo.fr		
Nom du responsable chargé du marché :			

Source de financement	Etat	Dons	Emprunts
<input type="checkbox"/> Trésor (Budget National)			
<input type="checkbox"/> Bailleur 1 Budget Riposte COVID 19		141.500 USD	
<input type="checkbox"/> Bailleur 2			
<input type="checkbox"/> Bailleur 3			

Engagement couvrant les périodes suivantes	Etat	Dons	Emprunts
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c.		141.500 USD	
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 1			
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 2			
<input type="checkbox"/> Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 3			

PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

- Le présent Contrat
- La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante ;
- L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée ;
- Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques ;
- Le cahier des clauses administratives particulières;
- Le cahier des clauses administratives particulières ;
- Le prospectus.

CONTRAT N° 037 /CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le 17^{ème} jour du mois de octobre de l'année 2020

Entre

Ministère de la Santé Publique, ayant ses bureaux sis, Boulevard du 30 Juin/ Immeuble intelligent, 2^e niveau/ Kinshasa-Gombe. E-mail : cgpmmpsp@cagmsp.cd représenté par le **Dr ETENI LONGONDO**, Ministre, (ci-après dénommé l'« Autorité contractante ») d'une part,

ET

BRONDY, ayant son bureau principal sis, 112, Avenue Colonel Ebeya , Commune de la Gombe à KINSHASA/ RDC. N° RCCM : CD/KIN/RCCM/13-B-01323, ID. NAT : 01-93-N74249U, N° Impôt : A1308649R, Domiciliation bancaire : N° 05101-01047004601-20 USD, banque : RAWBANK Tél : +243 99 83 03 266, Email : ben_tshabola@yahoo.fr représentée par Monsieur **BEN TSHABOLA, Gérant** (ci-après dénommé le « Titulaire »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité contractante désire par gré à gré que certaines fournitures soient livrées et certains services assurés par le Titulaire c'est-à-dire, **l'acquisition des 5000 mégaphones et 60.000 piles pour la sensibilisation dans la lutte contre la pandémie COVID-19** et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison desdites fournitures et la prestation de ces services pour un montant global égal à **141.500 USD HT (Dollars américains hors taxe cent quarante-et-un mille cinq cents)** (ci-après dénommé le « montant du Marché»),

Le délai d'exécution du contrat est de **trente (30) jours calendaires, suivant réception du bon de commande.**

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 1. Le présent Contrat ;
 2. La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante ;
 3. L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée ;
 4. Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques;
 5. Le cahier des clauses administratives particulières ;
 6. Le cahier des clauses administratives générales ;
 7. Le Prospectus.

3. Le présent Contrat prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'Autorité contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité contractante, par les présentes, de livrer les Fournitures, de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.
5. L'Autorité contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

Le règlement sera effectué comme suit :

- (i) Règlement de l'Avance : **vingt (20 %) pour cent** du prix du marché **soit dollars américains hors taxe vingt-neuf mille quatre cents (29 400)** sera réglé dans les 15 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement et une garantie bancaire pour un montant équivalent, et soumise conformément au modèle fourni dans le document d'appel d'offres ou sous une autre forme acceptable par l'Autorité contractante ;
- (ii) A la réception : le solde de **quatre-vingt (80%) pourcent** du prix du marché **soit dollars américains hors taxe cent dix-sept mille six cents (117 600)** sera réglé au Titulaire dans les trente (30) jours suivant la date de réception prononcée sans réserve, contre une demande de règlement accompagnée d'un procès-verbal de réception émis par l'Autorité contractante.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent contrat conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Le **Ministère de la Santé**
(Autorité contractante)

Dr ETENI LONGONDO

Pour la **Société BRONDY**
(Titulaire du Marché)

